

14. INDUSTRIE DU POISSON SALÉ ET MARINÉ

Le Comité remarquera que cette partie de l'industrie des pêcheries est celle qui sert de gagne-pain à un grand nombre de pêcheurs éparpillés sur la côte de l'Atlantique. Au point de vue de la production, cette phase de l'industrie se divise en deux: la pêche sur les bancs, dont le centre est surtout à Lunenburg, d'où partent des goélettes portant vingt hommes chacune, et la pêche côtière à laquelle s'adonnent les pêcheurs individuels qui habitent le long de la côte dans les provinces Maritimes et Québec.

Comme exemple du déclin de la pêche sur les bancs depuis quelques années, il suffira de dire qu'en 1929, soixante-deux bateaux étaient utilisés pour cette phase de l'industrie, et vingt-six seulement en 1933.

Durant la même période, le prix moyen du poisson par quintal a fléchi de \$8 en 1929 à \$3.20 en 1933.

Le Comité remarquera que les opérations de la plus importante compagnie qui achète le produit de la pêche côtière dans Québec et le Nouveau-Brunswick indiquent que le prix moyen par livre reçu par le pêcheur a baissé de 1 cent .45 en 1920 à .7 cent en 1933.

Les opérations de la compagnie qui fait le plus important commerce de poisson salé et mariné ont été étudiées, et une analyse des frais et profits a été préparée pour le Comité. J'ai aussi recueilli des renseignements de plusieurs commerçants moins importants.

Cette phase de l'industrie des pêcheries fait le sujet d'une analyse commençant à la page 43 du rapport de la Commission royale de 1927.

Il est assez significatif, cependant, qu'au cours des dernières années, la concurrence pour les marchés étrangers où se vend cette sorte de poisson est devenue de plus en plus vive, et le Comité remarquera que les méthodes d'opération au Canada n'ont pas suffi à faire face à la concurrence plus active de l'étranger.

Concernant l'industrie du poisson salé et mariné, votre enquêteur a recueilli des renseignements sur ce qu'on peut appeler le besoin urgent d'un classement et d'une inspection plus appropriés du produit. Le Comité admettra que les méthodes actuelles d'inspection, bien qu'utiles, ne sont pas suffisantes et n'approchent pas des systèmes en usage dans les autres pays, avec lesquels le poisson canadien dont nous parlons doit faire concurrence.

Votre enquêteur déclare respectueusement qu'un système d'inspection, convenablement appliqué, en même temps qu'une étude des exigences des marchés d'exportation, provoqueront une expansion considérable de l'industrie du poisson salé et, par conséquent, une amélioration de la rémunération reçue pour son travail par le pêcheur occupé à cette importante phase de l'industrie.

Votre enquêteur recommande respectueusement que le Comité entende la preuve quant à la situation actuelle du commerce du poisson salé et mariné, en vue de s'assurer des mesures à prendre pour améliorer la condition de cette industrie. Il est suggéré au Comité qu'une commission devrait être envoyée dans les pays où existent des marchés étrangers pour cette variété de poisson, afin d'étudier les exigences de ces marchés.

15. PÊCHERIES DE MAQUEREAUX

Les pêcheries de maquereaux sont d'une grande importance pour une bonne partie de la population de l'île du Cap-Breton, du comté de Halifax, et de celle d'autres endroits des provinces Maritimes, bien qu'à un moindre degré.

Ce poisson ne se prend, en général, qu'au commencement de l'été; votre enquêteur a appris que le marché est moins bon pour ce poisson, depuis quelques années, et que le prix au baril reçu par le pêcheur est tombé en bas des frais de production.

On m'a démontré qu'il en coûte approximativement \$4.25 pour produire et livrer à Halifax un baril de 200 livres de maquereau salé. Au cours de l'année